

L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT : \$1.00 par année. (Pour les écoliers, les instituteurs et les institutrices. \$0.50).

INSERTIONS : ANNONCES ET RÉCLAMES, Conditions libérales.

On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de *l'Étudiant* au Rév. F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q., Canada.

SOMMAIRE :

Petites notes.

Tu as raison, Louis ; (aux étudiants.)
Correction du langage.
Sonnet à la Ste-Vierge.
Exemples à suivre (amnistic.)
Te souviens-tu ? (poésie.)
Il faut que jeunesse se passe (conseils.)
A ma petite sœur (poésie.)
L'oraison funèbre d'un ver à soie (littérature.)
Noces d'argent du séminaire des Trois-Rivières.
Arrivée à Constantinople de S. B. Mgr Véhabédian. (Comment se font les choses là-bas.)
Russes et Anglais en Corée (histoire et géographie.)
Gymnastique intellectuelle.

Lettre de Constantinople.

Espagne et Maroc.
Aux collégiens dévots à Marie.
Collège de Lévis, (chronique.)
Notre organisation municipale.
Les dents, (ce qu'elles doivent au sang et au lait.)
Étude sur la veine liquide contractée — par R. Steckel (Bibliographie.)
Visite des élèves finissants du Collège Bourget aux philosophes du Collège Joliette.
Nouvelles relatives aux maisons d'éducation.
Nouvelles littéraires.
Nouvelles religieuses.
Faits du mois.

PETITES NOTES

Ceux de nos abonnés qui n'auraient pas reçu les numéros précédents de *l'Étudiant* sont priés d'en donner avis.

Les petites correspondances annoncées par " un congréganiste de la Ste-Vierge " seront reçues avec plaisir.

Une centaine d'écoliers n'ont encore rien donné sur le prix de leur abonnement. Ils vont se hâter sans doute de faire des économies.

Le lecteur remarquera le réusé des poésies de ce numéro. Dans l'un des numéros précédents, un aimable correspondant boude l'hémistiche. Le tribu-

nal des muses, en conséquence, le condamne à faire la lecture de l'étude de M. R. S. sur la *Veine liquide contractée* ! (Voir. p. 86.)

Les examens du barreau auront lieu le 8 juillet à Sherbrooke. Pour être admis, vous devez, avant le huit juin, c'est-à-dire un mois d'avance, satisfaire à toutes les formalités requises.

Merci à l'inconnu qui, il y a quelques mois déjà, nous a fait envoi d'une brochure annotée, sur le Sacré-Cœur. Nous en userons.

*
* *

Dans la poésie *Te souviens-tu ?*, lisez : lorsque tu *désertas* et non lorsque tu *désertais*.